

Image not found or type unknown



Question posé par ma banque qui ma fait un reproche

Par **ophel**, le **19/12/2007** à **23:26**

Je possède une sommes (assez importante) contituai uniquement de pièces de un euros.
Est ce que j' ai le droit de garder cette sommes chez moi?
Existe t'il une loi ou autre qui confirme ou conteste votre réponce, si oui pourriez vous me la notifiiais.
Je vous en remercie